COORDINATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE

CHÂTELLERAULT LOUDUN LUSIGNAN MONTMORILLON POITIERS

NEWSLETTER

DÉCEMBRE 2024 | NUMÉRO 2

« La CNI vous souhaite de joyeuses fêtes »

REJOIGNEZ-NOUS !



COMPTE ÉPARGNE TEMPS

N'oubliez pas
la date limite du 31/12
pour alimenter votre CET
si vous n'avez pas soldé
vos congés ou RTT de 2024 !



Parkings : La CNI obtient la 2ème heure GRATUITE !

CHÂTELLERAULT LE VILLAGE : LA CNI DOUBLE LA MISE !

CE SERONT 4 POSTES
(SOIT 7 ETP)
DE SOIGNANTS
QUI VONT ÊTRE CRÉÉS
LA CNI AGIT POUR VOUS !

SYNDICAT CNI
05.49.44.39.48
CNI@CHU-POITIERS.FR

2H GRATUITES !

480 communications par jour en moyenne, c'est le nombre d'appels que reçoivent les agents de Sûreté concernant la gestion des parkings du site de la Milétrie. Face à une gestion extrêmement compliquée des parkings, ces agents subissent des insultes et autres incivilités de façon quotidienne, ce qui n'est pas acceptable au sein d'un établissement de santé. Partant de cette réalité difficilement supportable, les agents ont saisi le Syndicat CNI pour construire une action.

Le but de ce travail commun étant d'améliorer les conditions de travail des agents mais aussi simplifier le système d'utilisation des parkings. Après plusieurs réunions entre les agents, la Direction, les encadrants des services concernés et le Syndicat CNI, il a été acté les mesures suivantes au 1er janvier 2025 :

· 2h de gratuité (au lieu d'une actuellement) pour les consultants et visiteurs au 1er janvier 2025,
· suppression de l'étiquette patient pour tous les consultants ce qui facilitera aussi les taches des secrétariats médicaux,
· maintien de la gratuité pour certains patients et services, ainsi que pour les patients à mobilité réduite,
· mise à l'étude d'une troisième sortie sur le parking consultant devant Jean Bernard qui permettra une meilleure fluidité à la sortie.

Nous espérons que toutes ces actions permettront de recentrer les agents de Sûreté sur leur cœur de métier, la sécurisation des usagers et des personnels du CHU.

LA CNI DOUBLE LA MISE...

Au Village (EHPAD de Châtellerault) : ce seront 4 postes (soit 7 Équivalents Temps Plein) de soignants qui vont être créés pour améliorer à la fois les conditions de travail et la prise en charge des résidents ! .

Pour moitié, la Direction des soins et le trio de pôle en avaient également fait la demande. Par contre, l'autre moitié a bien été obtenue par le syndicat CNI suite à la mobilisation des professionnels.
Une partie des effectifs supplémentaires sera attribuée dès le premier janvier 2025. Pour les 2 postes d'Aides-Soignants de renfort, il faudra attendre septembre mais l'essentiel est bien d'avoir des perspectives d'avenir !
Pour en arriver à ce résultat, le syndicat CNI a mené ses investigations, non seulement au Village mais sur tous les EHPAD et USLD du CHU afin d'apporter des points de comparaison objectifs entre les différents sites.
Les soignants du Village ont fait confiance à notre syndicat. La forte mobilisation des agents le 7 novembre a fini de convaincre la Direction Générale du CHU de Poitiers. Au total, ce seront 3 postes d'Aides-Soignants qui seront créés et 1 poste d'infirmière pour assurer une prise en soins plus conforme aux attentes de tous !

Le Syndicat CNI, VOTRE partenaire qui se préoccupe de VOTRE quotidien.